



N° AFFILIATION F.F.F. : 504 275  
N° CLUB : District 1011

# CLUB SPORTIF NEUVILLOIS

## TOURNOI VETERANS

TOURNOI EN SALLE DE FOOTBALL A CINQ - Vétérans - (20H00) - Vendredi 10 janvier 2020

### CONSTITUTION DES POULES (POOL CONSTITUTION) 1ère PHASE

<b>POULE A</b>
CS NEUVILLOIS 1
CS.NEUVILLOIS 3
JASSANS
DOMTAC FC
FC FRANC LYONNAIS

<b>POULE B</b>
CS NEUVILLOIS 2
ENTENTE MONT D'OR
CS REYRIEUX
UGA DECINES
US REPLONGES



# CLUB SPORTIF NEUVILLOIS

N° AFFILIATION F.F.F. : 504 275  
N° CLUB : District 1011

## TOURNOI VETERANS

TOURNOI EN SALLE DE FOOTBALL A CINQ - Vétérans - (20H00) - Vendredi 10 janvier 2020

### Organisation

#### PRELIMINAIRES (PRELIMINARIES)

Salle Rosa Parks					Salle Rosa Parks				
Horaire		Equipe	Score	Equipe	Horaire		Equipe	Score	Equipe
20:00	A	CS NEUVILLOIS 1		CS.NEUVILLOIS 3	A	21:40	B	ENTENTE MONT D'OR	UGA DECINES
20:10	A	JASSANS		DOMTAC FC	A	21:50	B	CS NEUVILLOIS 2	US REPLONGES
20:20	B	CS NEUVILLOIS 2		ENTENTE MONT D'OR	B	22:00	A	DOMTAC FC	FC FRANC LYONNAIS
20:30	B	CS REYRIEUX		UGA DECINES	B	22:10	A	CS.NEUVILLOIS 3	JASSANS
20:40	A	CS NEUVILLOIS 1		JASSANS	A	22:20	B	UGA DECINES	US REPLONGES
20:50	A	CS.NEUVILLOIS 3		FC FRANC LYONNAIS	A	22:30	A	ENTENTE MONT D'OR	CS REYRIEUX
21:00	B	CS NEUVILLOIS 2		CS REYRIEUX	B	22:40	B	JASSANS	FC FRANC LYONNAIS
21:10	B	ENTENTE MONT D'OR		US REPLONGES	B	22:50	A	CS NEUVILLOIS 1	DOMTAC FC
21:20	A	CS.NEUVILLOIS 3		DOMTAC FC	A	23:00	B	CS REYRIEUX	US REPLONGES
21:30	A	CS NEUVILLOIS 1		FC FRANC LYONNAIS	A	23:10	B	CS NEUVILLOIS 2	UGA DECINES
23:20	<b>PAUSE DE 10 MINUTES</b>								

#### PHASES FINALES (FINAL STAGES)

Salle Rosa Parks					Salle Rosa Parks							
N° Match	Horaire		Equipe	Score	Equipe	Horaire		Equipe	Score	Equipe	N° Match	
1/2 finales												
1	23:30	1er A				2ème B	Finale					
2	23:40	2ème A				1er B	00:10	G (1)			G (2)	3
<b>00:20 REMISE DES RECOMPENSES (PRIZES &amp; AWARDS)</b>												

#### PALMARES

	P (Match 3)		G (Match 3)
2		1	



N° AFFILIATION F.F.F. : 504 275  
N° CLUB : District 1011

# CLUB SPORTIF NEUVILLOIS

## TOURNOI VETERANS

TOURNOI EN SALLE DE FOOTBALL A CINQ - Vétérans - (20H00) - Vendredi 10 janvier 2020

### REGLEMENT

ARTICLE 1 : Tournoi réservé au joueurs nés en 1984 et avant..

ARTICLE 2 : Ce tournoi est doté de 2 coupes qui ne seront pas remises en jeu.

ARTICLE 3 : Composition des équipes et remplacement des joueurs. Chaque équipe est composée au maximum de huit joueurs (gardien de but, 4 joueurs de champ et 3 remplaçants). Ceux ci devront être licenciés au club dont ils portent les couleurs. En cas de contestation, seules les réclamations faites avant les matchs seront prises en considération et les résultats obtenus précédemment seront acquis.

Chaque équipe devra se présenter à la table de marque, obligatoirement avec ses licences ou pièces d'identité, au moins 30 minutes avant le début de son premier match afin d'établir une feuille de match valable pour tous le tournoi. Les joueurs inscrits dans une équipe ne pourront être interchangés au cours du tournoi (clubs ayant plusieurs équipes inscrites). Cette feuille ne devra en aucun cas être modifiée. Les remplaçants peuvent entrer dans le jeu à n'importe quel moment de la partie, à condition d'attendre un arrêt de jeu et de se présenter à l'arbitre. Les joueurs remplacés continuent à participer à la rencontre en qualité de remplaçant et, à ce titre, revenir sur le terrain.

ARTICLE 4 : Terrain. Il s'agit d'un terrain de handball.

ARTICLE 5 : Equipement. Chaque équipe devra se munir d'un jeu de maillots. Seule les chaussures en toile ou cuir mou, avec semelles en caoutchouc ou matière similaire sont acceptées (les chaussures stabilisées sont interdites). Seul les ballons en cuir spécial Futsal sont acceptés dans la salle.

ARTICLE 6 : Les règles de ce tournoi de football à cinq, font référence à celles du jeu à onze. Seul les points suivants diffèrent.

6-1 - Règles du hors-jeu. Il n'y a pas de hors-jeu.

6-2 - Tacles. Les tacles sont interdit et sanctionnés par un coup franc direct.

6-3 - Les remises en touche s'effectuent au pied, sur la ligne de touche, à l'endroit où le ballon est sorti. Suite à un coup de pied de remise en touche, tout ballon rentrant directement dans le but ne sera pas validé et fera l'objet d'un dégagement de sortie de but.

6-4 - Gardien de but. Le demi-cercle tracé devant la cage délimite la zone à l'intérieur de laquelle le gardien peut intervenir avec les mains. Les dégagements suite à une sortie de but ainsi que les dégagements du gardien suite à un arrêt de celui-ci se font obligatoirement à la main. En cas de dégagement au pied, l'arbitre arrêtera la rencontre et fera ré-exécuter le dégagement à la main. Le gardien de but ne peut pas se saisir du ballon avec les mains sur une passe du pied de son partenaire, un coup franc indirect sera exécuté depuis la ligne de la surface de réparation.

6-5 - Distances : Coup d'envoi : joueurs adverses à une distance de 3 m. Coup franc, coup de pied de coin (corner), remise en touche, sortie de but : joueurs adverses à une distance de 5 m. Coup de pied de réparation (Pénalty) à 7 mètres de la ligne de but (Joueurs derrière la ligne pointillée). Si le ballon frappe le plafond, remise en touche pour l'adversaire à hauteur de l'impact. Les équipes ont 4" pour jouer chaque remise en jeu.

6-6 - Fautes . Toutes les fautes seront sanctionnées d'un coup franc direct sauf les fautes spécifiques du gardien.

ARTICLE 7 : Déroulement de la première phase. Cette première phase comptera 10 équipes réparties en 2 poules de 5 équipes avec un classement par points.

**Match gagné = 4 points, Match nul = 2 points, Match perdu = 1 points, Forfait = 0 points (match perdu 3-0).**

En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs équipes, au terme des matches de poule (classement général), les critères suivants sont appliqués dans l'ordre indiqué pour déterminer le classement :

a) plus grand nombre de points obtenus dans les matches disputés entre les équipes concernées (classement particulier).

b) meilleure différence de buts dans les matches disputés entre les équipes concernées (goal-average particulier).

c) plus grand nombre de buts marqués dans les matches disputés entre les équipes concernées (meilleure attaque particulier).

d) si, après l'application des critères a) à c), plusieurs équipes sont toujours à égalité, les critères a) à c) sont à nouveau appliqués exclusivement aux matches entre les équipes concernées afin de déterminer leur classement final.

Si cette procédure ne donne pas de résultat, les critères e) à g) s'appliquent :

e) meilleure différence de buts dans tous les matches de la poule (goal-average général).

f) plus grand nombre de buts marqués dans tous les matches de la poule (meilleure attaque général).

g) en cas de nouvelle égalité à deux (2) équipes \* : épreuve de 3 coups de pieds au but. En cas de nouvelle égalité l'épreuve est poursuivie dans le même ordre jusqu'à ce qu'une équipe ait marqué un but de plus que l'autre au terme du même nombre de tentatives.

\* Si le nombre d'équipes à égalité est supérieur à deux (2), un tirage au sort sera effectué par le club organisateur.

ARTICLE 8 : Déroulement de la deuxième phase. A l'issue de cette première phase les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour les 1/2 finales du tournoi principal.

En cas de match nul à la fin du temps réglementaire le vainqueur sera désigné à la suite d'une épreuve de 3 coups de pieds au but. En cas de nouvelle égalité l'épreuve est poursuivie dans le même ordre jusqu'à ce qu'une équipe ait marqué un but de plus que l'autre au terme du même nombre de tentatives.

ARTICLE 9 : Durée des matchs. Tous les matchs se joueront en 1 mi-temps de 8 minutes.

ARTICLE 10 : Tout forfait d'une équipe lors de la dernière rencontre de la première phase annulera automatiquement tous les résultats contre celle-ci.

ARTICLE 11 : Arbitrage du tournoi. L'arbitrage des matchs sera effectué et assuré par les arbitres désignés par le club organisateur.

ARTICLE 12 : Sanctions. Des sanctions peuvent être prises par les arbitres, allant de 2 minutes d'exclusion (carton jaune) à l'exclusion définitive dans un match (carton rouge). Le joueur exclu définitivement au cours d'un match ne pourra pas participer au match suivant, la commission d'organisation déterminera si la sanction doit être supérieure ou non.

ARTICLE 14 : Clause d'horaires. Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier les horaires et l'ordre des rencontres en fonction des aléas du tournoi.

ARTICLE 13 : Cas de litiges. Les différends pouvant surgir au cours de ce tournoi seront tranchés par la commission d'organisation qui pourra aller jusqu'à la mise hors tournoi de toutes équipes fautiveuses de troubles.

ARTICLE 15 : Clause de responsabilités. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités concernant : les vols, les dégradations, les incidents pouvant se produire à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement où se déroule le tournoi.

ARTICLE 16 : Clause d'engagement au tournoi. L'engagement au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

### FAIR PLAY

**CHAQUE EQUIPE SE DOIT DE PARTICIPER DANS LE PLUS PUR ESPRIT SPORTIF AFIN QUE CE TOURNOI SE DEROULE DANS D'EXCELLENTEES CONDITIONS POUR TOUT LE MONDE**